

Motion de MM. Alain Gallet, Jean-Pascal Perler, Roman Juon, Bernard Paillard, Mmes Virginie Keller Lopez et Marie-France Spielmann: «Place Sturm: place nette».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 4 mars 2002)

MOTION

Considérant:

- le vote des citoyens de la ville de Genève, du 2 décembre 2001, contre l'octroi d'un crédit de construction pour édifier un musée d'ethnographie à la place Sturm;
- l'opinion publique unanime quant à la laideur et à l'état délabré des bâtiments provisoires (depuis 1950) et de l'ensemble de la promenade Sturm;
- l'opportunité de raser dans les plus brefs délais ces baraquements indignes d'un quartier à la valeur architecturale reconnue (plateau des Tranchées), avant qu'ils retrouvent une nouvelle affectation provisoire, pour les cinquante prochaines années;
- le statut de zone de verdure de cet espace;
- l'occasion de valoriser cette friche urbaine, afin de parachever l'aménagement du quartier;
- l'intérêt de reprendre l'idée, favorablement accueillie, de créer la passerelle reliant la promenade Sturm à la promenade de l'Observatoire;
- l'importance urbanistique du rattachement du triangle Guyénot à la place Sturm, afin de renforcer le principe d'une zone de détente mieux protégée des nuisances du trafic ainsi que de réaliser les objectifs de modération du trafic de transit à destination de l'hypercentre;
- la nécessité de réorganiser les circulations piétonnes au carrefour Guyénot et l'urgence de les sécuriser,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

1. à intégrer l'ensemble du périmètre dans le plan piétons;
2. à lui présenter dans les plus brefs délais une proposition globale et sans luxe excessif d'aménagement de la promenade Sturm conforme à son statut de zone de verdure, en lui rattachant le triangle Guyénot;
3. à englober dans ces propositions la création d'une nouvelle liaison avec la promenade de l'Observatoire.